



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

archives

Question écrite n° 76265

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire sur les commémorations des événements de 1915 qui ont vu un génocide des populations arméniennes, syriaques et pontiennes en Turquie. Ces commémorations sont l'occasion pour les chercheurs de travailler sur des archives précieuses afin de comprendre les mécanismes qui ont conduit à ces massacres. Pour que ce travail soit utile, il faut que les coopérations internationales entre chercheurs spécialistes de ce domaine soient facilitées et rendues efficaces. Plusieurs chercheurs des pays scandinaves travaillant sur les événements de 1915 l'ont contacté au sujet d'archives numérisées existant à la bibliothèque du Saulchoir. Il aimerait savoir si ces archives pourraient être partagées afin que cette communauté de chercheurs puisse travailler cette matière essentielle à l'époque où les massacres des chrétiens d'Orient et la destruction d'œuvres d'art anciennes se multiplient au Moyen-Orient. La numérisation des archives est extrêmement précieuse pour que ces travaux soient d'un intérêt public.

Texte de la réponse

Le génocide des Arméniens, perpétré à partir d'avril 1915, s'est déroulé dans le contexte international de la Première Guerre mondiale. Dans le cadre du centenaire de ce génocide, de nombreuses actions culturelles et scientifiques ont été ou seront menées en 2015 pour rappeler ce meurtre de masse qui préfigura ceux qui se produisirent par la suite au cours du 20e siècle. Des cérémonies ont eu lieu également tant en France qu'à l'étranger pour rendre hommage aux victimes. C'est ainsi que le Président de la République a assisté à une cérémonie internationale à Erevan (Arménie), le 24 avril 2015, à l'occasion de ce centenaire. Lors de cette journée, le chef de l'Etat était accompagné du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire. Par ailleurs, si les archives de la défense, collectées depuis le 17e siècle, représentent un vaste ensemble documentaire mis à la disposition des chercheurs, la bibliothèque du Saulchoir constitue une bibliothèque privée associative gérée par l'ordre des Dominicains. A ce titre, elle conserve des fonds d'archives privées et définit elle-même la politique de diffusion de ses archives éventuellement numérisées. Seule cette bibliothèque est donc en mesure d'examiner une demande de mise en ligne de ses archives relatives aux événements de 1915.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76265

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : Anciens combattants et mémoire

Ministère attributaire : Anciens combattants et mémoire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2070

Réponse publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4301